



AVIS D'EXPERT

OLIVIER DUNAND,
DIRECTEUR TECHNIQUE DE LEXSI

« Un audit de sécurité de l'existant est indispensable »

Avant de se lancer dans la mise en œuvre d'une solution de téléphonie sur IP (ToIP), il est conseillé de procéder à un audit de sécurité du réseau. Cet audit va servir de socle à la mise en place de la sécurisation de la solution. Pour obtenir un résultat pertinent, il faut prendre en compte les contraintes de sécurité spécifiques à la ToIP et intégrer les facteurs déterminants dans la réussite de ces projets, notamment la qualité de service. Ainsi, lors du choix des équipements de filtrage, il convient d'être particulièrement vigilant quant au temps de latence qu'ils introduisent. Cela est d'autant plus vrai que les protocoles de téléphonie sur IP, à savoir SIP et MGCP, présentent deux composantes : les

informations de signalisation et le signal transportant la voix. Pour chaque communication, il est nécessaire d'ouvrir deux ports dynamiques. Avec l'accroissement du nombre de conversations, la charge de traitement augmente rapidement, entraînant un risque de ralentissement de l'équipement s'il n'a pas été pensé à l'origine pour gérer ces protocoles. L'audit va permettre de savoir s'il faut modifier ou non les équipements déjà en place et de définir le meilleur endroit pour positionner les équipements, tout en limitant leur impact sur la latence. Comme bien souvent, il sera nécessaire de faire des compromis entre performances et sécurité. ■